

Département de l'Aisne

Commune de Montreuil aux Lions

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2014

Le L'an deux mille quatorze et le trente avril, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Montreuil aux Lions, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15.

Date de convocation du conseil municipal : 25 avril 2014.

Présents : Monsieur Olivier DEVRON, Monsieur Christian REGAL, Monsieur Pierre SAROUL, Madame Frédérique ANORGA, Monsieur Martial DUMONT, Monsieur Alexandre MATRAS, Madame Martine LOISEL, Madame Maureen LEAL, Madame Patricia LAMI, Monsieur Gerard THERON, Monsieur Stephanie GUEMMI, Monsieur Charles BENOIT, Mademoiselle Virginie SEDYKH, Monsieur Jean Pierre DER SARKISSIAN.

Absents excusés représentés : Madame Catherine CHARLES ALFRED par Madame Frédérique ANORGA.

Absents excusés non représentés : .

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre MATRAS.

Monsieur le Maire propose d'adopter le procès verbal de la séance du 29 mars 2014. Le procès verbal de la séance du 29 mars 2014 n'appelle aucune observation des membres du Conseil Municipal présents et est approuvé à l'unanimité.

Vote des 4 taxes locales, année 2014

Monsieur le Maire propose que la commune n'augmente pas ses taux d'imposition.

L'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales:

Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2014 :

- Taux de TAXE D'HABITATION	21,82 %
- Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	16,78 %
- Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	27,34 %
- Taux de COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	20,13 %

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013

Monsieur le Maire propose d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement

FONCTIONNEMENT :

- Résultat de l'exercice	248 828,49 euros
- Résultat antérieur	286 663,30 euros (virement à la section d'investissement)
- Résultat cumulé	283 828,49 euros

INVESTISSEMENT :

- Résultat de l'exercice	- 346 299,16 euros
- Résultat antérieur (001)	245 156,16 euros
- Résultat cumulé (001)	

au 31 décembre 2013 - 101 143,00 euros

Reste à réaliser dépenses 0,00 euros

Reste à réaliser recettes 0,00 euros

Déficit de financement : - 101 143,00 euros (hors reste à réaliser)

Considérant que le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal soit en report à nouveau pour maintenir une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement, que dans tous les cas cette affectation doit permettre de couvrir au moins le solde d'exécution de la section d'investissement et donc le besoin de financement dégagé ci-dessus.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement de l'exercice d'une part en réserve afin de couvrir le solde net d'exécution de la section d'investissement, compte tenu des restes à réaliser et d'autre part, en report à nouveau de fonctionnement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2013 de la façon suivante :

- compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé	152 685,49 euros
- ligne 002, résultat de fonctionnement reporté	30 000,00 euros

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Vote du budget primitif 2014

Le Budget Primitif 2014 a été préparé par la commission des finances lors de différentes réunions où était invité l'ensemble des membres du conseil municipal. Il s'établit et s'équilibre de la façon suivante :

- Section de Fonctionnement	
Dépenses	893 206,94 euros
Recettes	893 206,94 euros
- Section d'Investissement	
Dépenses	507 802,20 euros
Recettes	507 802,20 euros

Le Budget Primitif 2014 est approuvé.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Subventions aux associations, et ccas 2014

Le Conseil Municipal alloue pour 2014, les subventions suivantes :

Associations compte 6574

Foyer coopératif et sportif 961 euros

Association Bibliothèque 961 euros

Arche du merisier 961 euros

Anciens combattants de M.A.L 961 euros

Coopérative scolaire globalisée 1 205 euros

Les lionceaux 961 euros

APEM 200 euros

Comité des Fêtes 4 000 euros

SAGES 961 euros

Rugby 1 000 euros

CCAS compte 657362 10 000 euros

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0

Refus : 0

SCIFI, nomination de délégués

Monsieur le Maire informe les membres présents, qu'en raison du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au SCIFI, Syndicat Intercommunal du Collège. Monsieur le Maire demande qui se porte candidat

- Madame Catherine CHARLES ALFRED, titulaire

- Madame Maureen LEAL, titulaire

- Madame Frédérique ANORGA, suppléante

- Madame Patricia LAMI, suppléante

Tous les candidats sont élus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

USESSEA, nomination de délégués

Monsieur le Maire informe les membres présents, qu'en raison du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner deux délégués à l'USESSEA, Union des Services d'Eau du

Sud de l'Aisne. Monsieur le Maire demande qui se porte candidat :

- Monsieur Pierre SAROUL
- Monsieur Charles BENOIT

Tous les candidats sont élus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

USEDA, nomination de délégués

Monsieur le Maire informe les membres présents, qu'en raison du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner deux délégués à l'USEDA, Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne. Monsieur le Maire demande qui se porte candidat :

- Monsieur Christian REGAL
- Monsieur Gérard THERON

Tous les candidats sont élus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Correspondant défense, nomination d'un délégué

Monsieur le Maire informe les membres présents, qu'en raison du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un correspondant défense. Monsieur le Maire demande qui se porte candidat :

- Monsieur Alexandre MATRAS

Monsieur Alexandre MATRAS est élu.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

SIVU de la Picoterie, nomination de délégués

Monsieur le Maire informe les membres présents, qu'en raison du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner deux délégués au SIVU de la Picoterie. Monsieur le Maire demande qui se porte candidat :

- Monsieur Christian REGAL, titulaire
- Madame Martine LOISEL, titulaire
- Madame Virginie SEDYKH, suppléante

- Monsieur Martial DUMONT, suppléant
Tous les candidats sont élus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Maire précise que la commission d'Appel d'Offres est composée du Maire, de trois membres élus titulaires, de trois membres élus suppléants. Monsieur le Maire demande la ou les listes qui se portent candidates :

Une liste se présente :

- Titulaires : Monsieur Pierre SAROUL, Madame Stéphanie GUEMMI, Monsieur Martial DUMONT.

- Suppléants : Monsieur Charles BENOIT, Madame Virginie SEDYKH, Monsieur Jean Pierre DER SARKISSIAN.

La liste est élue.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

AGEDI, nomination d'un délégué

Monsieur le Maire informe les membres présents, qu'en raison du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un délégué. Monsieur le Maire demande qui se porte candidat :

- Monsieur Gérard THERON

Monsieur Gérard THERON est élu.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Renouvellement des membres du CCAS

Monsieur le Maire informe que le nombre de membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est fixé par le Conseil Municipal. Monsieur le Maire propose de fixer à 16 le nombre de membres du CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer à 16 le nombre de membres du CCAS.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Nomination des membres du CCAS

Après consultation, le Conseil Municipal, décide de nommer les personnes membres du Conseil Municipal suivantes au Centre Communale d'Action Sociale :

- Monsieur Olivier DEVRON, président de droit
- Monsieur REGAL
- Madame ANORGA
- Madame LAMI
- Madame LOISEL
- Monsieur DUMONT
- Madame SEDYKH
- Madame GUEMMI
- Monsieur THERON

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Commission communale des Impôts Directs, proposition de liste

Monsieur le Maire informe que la Direction Générale des Finances Publiques demande au Conseil Municipal de proposer une liste. Monsieur le Maire informe également que les commissaires titulaires ainsi que leurs suppléants, sont désignés par les soins du Directeur Départemental des Finances Publiques à partir d'une liste dressée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal propose la liste ci-dessous :

Titulaires : Monsieur BENOIT, Monsieur SAROUL, Monsieur REGAL, Monsieur DUMONT, Monsieur THERON, Monsieur THIROUIN, Madame COSSARDEAUX, Madame MOTARD, Monsieur LEPREUX, Monsieur GUITTARD, Madame JARRY, Monsieur LAPLAIGE.

Suppléants : Madame ANORGA, Madame Catherine CHARLES ALFRED, Madame LEAL, Madame SEDYKH, Madame LAMI, Monsieur MATRAS JM, Monsieur FONTAINE, Monsieur VERON R, Madame NANTA, Monsieur JP VOL, Madame DEVRON F, Madame CHARBONNIER.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

SIVU de la Picoterie, adhésion de Nesles la Montagne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Sivu de la Picoterie lors de sa séance du 19 mars 2014 a délibéré pour l'adhésion de la commune de NESLES LA MONTAGNE. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte l'adhésion de la commune de NESLES LA MONTAGNE.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Subvention exceptionnelle rugby

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle au rugby d'un montant de 674 euros pour la location de mini bus suite à la demande de son Président afin d'organiser une sortie dans le Doubs.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de verser la somme de 674 euros à ladite association et donne pouvoir au Maire de signer tous les documents.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0

Refus : 0

CLIS Charly sur Marne année 2013/2014

Monsieur le Maire donne lecture de la correspondance de Monsieur le Maire de Charly sur Marne concernant la prise en charge de la scolarité d'un enfant de Montreuil aux Lions fréquentant une école de Charly sur Marne (CLIS).

La participation au titre de l'année scolaire 2013/2014 est de 500 euros par enfant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de régler à la Commune de Charly sur Marne la somme de 500 euros correspondant à la participation 2013/2014.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

USEDA, convention

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'USEDA se propose de construire un poste de transformation en cabine en vue d'améliorer la qualité de la distribution publique d'énergie électrique, sur la commune de Montreuil aux Lions sur la parcelle YC 79 appartenant à la commune et demande de signer une convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne le pouvoir à Monsieur le Maire de signer cette convention.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Groupes de travail

- **Travaux** : Monsieur Pierre SAROUL, Monsieur Christian REGAL, Monsieur Jean-Pierre DER SARKISSIAN, Monsieur Gérard THERON, Monsieur Martial DUMONT.

- **Vie associative intergénération** : Monsieur Alexandre MATRAS, Madame Maureen LEAL, Madame Stéphanie GUEMMI, Madame Patricia LAMI, Madame Virginie SEDYKH, Monsieur Gérard THERON.

- **Comité de jumelage et ceremonies** : Monsieur Jean-Pierre DER SARKISSIAN, Monsieur Alexandre MATRAS, Monsieur Charles BENOIT, Monsieur Gérard THERON.

- **Journal, internet, communication** : Madame Frédérique ANORGA, Monsieur Jean-Pierre DER SARKISSIAN, Monsieur Gérard THERON, Madame Catherine CHARLES ALFRED, Monsieur Alexandre MATRAS.

Informations diverses

- Les travaux concernant le changement des canalisations d'eau ainsi que la création d'un poteau d'incendie rue d'Haloup vont débuté le 19 mai prochain. Une circulation alternée sera mise en place par la société EUROVIA chargée des travaux. Les compteurs d'eau seront installés sur le domaine public.

- Un mail sera transmis à la Direction de la Voirie Départementale concernant la dégradation de la rue de Pisseloup entre l'ancienne poste et la rue du Petit Paris.

- La commune souhaite mettre en place un jumelage. Un rendez vous est pris avec Monsieur DAVIDSON le mercredi 7 mai prochain.

- Prochainement 49 ampoules seront changées sur l'éclairage public en ampoules basse consommation.

- Des démarchages téléphoniques se faisant passer pour ERDF sont actuellement effectués sur la commune. Attention des soupçons de cambriolages. Soyez vigilants. Il ne faut jamais donner de renseignements sur ses habitudes par téléphone.

- Les nouveaux horaires pour la cérémonies du 8 mai sont 9 heures 45 au monument anglais.

- Monsieur le Maire informe que nous avons eu des retours positifs sur la fresque face à la mairie bien qu'elle ne soit pas encore terminée.

La séance est levée à 21 heures 03.

Vu par Nous, Olivier DEVRON, Maire de la commune de Montreuil aux Lions, pour être affiché le 7 mai 2014, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

